



Licence professionnelle Guide-conférencier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Guide-conférencier. 2016, Université d'Angers. hceres-02039482

HAL Id: hceres-02039482

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039482>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Guide-conférencier

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Guide-conférencier*, de l'Université d'Angers, rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) ESTHUA tourisme et culture. Elle poursuit trois objectifs spécifiques. D'abord, un objectif scientifique qui « vise à assurer une large culture fondée sur la connaissance de la culture et du patrimoine historique, artistique, littéraire, géographique de la France et de l'Europe ». Ensuite, un objectif relationnel, qui vise à « enrichir les capacités de communication des étudiants et futurs professionnels, à la fois en français et dans une langue étrangère au moins ». Enfin, un objectif professionnel expliquant que « les guides-conférenciers sont formés pour prendre en charge les groupes de touristes français ou étrangers, en France ou en Europe, que ce soit sur les sites et les monuments, sur la voie publique, dans un autocar, dans une ville ». A l'issue de la licence professionnelle, les diplômés obtiennent la carte de guide-conférencier.

La formation existe, sous cette forme, depuis 2012-2013. Elle est organisée en deux semestres, de 30 crédits européens (ECTS) chacun. Au premier semestre, de septembre à février, l'ensemble des apports théoriques (constitué en cinq unités d'enseignement) est dispensé par une équipe pédagogique mixte, associant enseignants-chercheurs, professeurs agrégés et professionnels. Au second semestre (de mars à septembre), les activités pratiques ont lieu : projet tuteuré (120 heures) et stages (12 à 16 semaines), qui se concluent par une soutenance évaluant le projet et le stage.

L'international fait partie du projet de formation, tant par la présence forte d'un enseignement des langues vivantes, que par la déclinaison des objectifs professionnels des étudiants destinés à travailler en France ou en Europe.

Synthèse de l'évaluation

L'évaluation de la licence professionnelle *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Guide-conférencier*, de l'Université d'Angers a mis en lumière une formation avec une très forte dimension professionnalisante, structurée autour d'un projet conciliant théorie, pratique et développement international. La licence professionnelle vise une insertion rapide dans un contexte très local.

La construction du cursus fait apparaître une séparation organisationnelle importante entre les apports théoriques et pratiques. La partie théorique de la formation, uniquement dispensée au semestre 1, représente 506 heures de formation et elle est structurée en cinq unités d'enseignement cohérentes par rapport au projet de formation. Par des activités diverses, des projets et des stages, l'expérimentation des apports théoriques est activement recherchée. Cette situation de travail est formatrice à bien des égards puisqu'elle convoque l'engagement des étudiants dans la construction de contenus et la conception de circuits. Cela leur permet de s'emparer de nouvelles potentialités d'apprentissage, de favoriser l'interaction pédagogique et professionnelle et également de créer des situations qualifiantes (méthode d'apprentissage mobilisable à nouveau au cours de la vie professionnelle). Malgré tout, l'usage du numérique est faible. On note également une absence de conseil de perfectionnement et de comité d'évaluation de la formation, permettant l'évolution de celle-ci au regard des attentes du marché et des étudiants. La composition de l'équipe pédagogique laisse aussi apparaître quelques faiblesses (peu d'enseignants-chercheurs au regard de l'objectif scientifique poursuivi et une concentration de cours sur un seul professionnel).

La dimension internationale apparaît dans l'affichage des objectifs de la formation. Elle se retrouve dans la partie théorique, avec des enseignements de langue vivante importants. Elle peine, en revanche, à trouver sa place dans la partie opérationnelle (stages et projets). Si l'ancrage socio-professionnel local et régional de la formation est réel et fort (de nombreuses institutions partenaires sont impliquées dans la formation au plan local), il n'est pas suffisamment explicité aux plans national et européen, alors même que la formation se positionne sur tous ces terrains dans ses objectifs. L'insertion professionnelle des étudiants est également un élément qui mériterait d'être mieux précisé, peu d'éléments chiffrés ayant été communiqués. Il faut tout de même mettre au crédit de la formation un taux de réussite très bon (95 %).

Au global, le cursus propose une approche du métier de guide conférencier reposant sur une vision essentiellement patrimoniale de contenus portés par la profession. Malgré la variété des sites (monuments, voie publique, circuits, espaces urbains, paysages) et des clientèles visées, certaines situations de travail pourraient se renouveler. Elles pourraient s'ouvrir à la création de nouvelles ressources en convoquant des approches atypiques (produits touristiques innovants).

Points forts :

- Forte professionnalisation de la formation qui constitue une réelle valeur ajoutée pour l'étudiant.
- Objectifs affichés complets et cohérents avec les enseignements dispensés et avec les compétences poursuivies.
- Dimension internationale réelle.
- Fort ancrage socio-professionnel régional de la formation.
- Taux de réussite important (95 %).

Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement formalisé et absence d'une vraie démarche d'évaluation de la formation tant avec les enseignants, les professionnels qu'avec les étudiants.
- Composition de l'équipe pédagogique.
- Absence d'usage du numérique.
- Formation insuffisamment prospective en terme d'outils (par exemple numériques), en terme de compréhension des publics, en terme de développement de situations de travail (produits touristiques).
- Suivi des diplômés insuffisamment renseigné.

Recommandations :

Afin de formaliser la démarche de professionnalisation déjà bien engagée dans la formation et la démarche d'évaluation nécessaire à son évolution, il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement, associant des acteurs du monde socio-économique, des enseignants et des étudiants, ce qui est envisageable compte-tenu du bon ancrage régional de la formation.

La recherche de partenaires universitaires au niveau européen constituerait un premier moyen de développer la dimension internationale au plan opérationnel à moindre coût, grâce aux aides allouées par ERASMUS pour la mobilité enseignante. Les partenaires pourraient ensuite servir de relais locaux avec le secteur touristique en Europe, afin notamment de trouver des stages pour les étudiants. Une certification en langues pourrait être proposée de manière systématique pour garantir le niveau linguistique des étudiants et permettre ainsi à ces derniers de mieux valoriser cette compétence transversale auprès d'employeurs potentiels.

Il conviendrait d'étoffer davantage l'équipe de professionnels enseignant dans la formation pour éviter la concentration de cours sur l'un d'entre eux. Dans le même temps, il serait pertinent de faire intervenir des enseignants-chercheurs qui ont leur thématique de recherche dans le champ de la licence professionnelle.

De manière plus générale, la formation pourrait être plus prospective et adaptable (nouvelles technologies, nouvelle-donne économique, nouveaux usages touristiques, accessibilité à la culture, etc.). L'amélioration de la stratégie de développement de la formation (pilotage, perfectionnement, innovation, adaptabilité de la formation) permettrait de soutenir cette mutation nécessaire.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est clairement construite. Elle poursuit trois objectifs concrets, d'ordre scientifique, relationnel et professionnel, qui sont conformes aux attentes d'une licence professionnelle. Pour ce faire, elle déploie un large éventail d'enseignements généralistes pour permettre aux étudiants de se forger une expertise et une pratique mobilisables sur le terrain professionnel.</p> <p>Les connaissances historiques, littéraires, culturelles, linguistiques et techniques s'équilibrent. Elles s'articulent aux savoirs liés à la chaîne des prestations professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances des contextes socio-économiques, géographiques et historiques ; - diversité des opérations attendues (accueil, accompagnement, guidage, programmation et gestion des visites). <p>L'enseignement des langues (qui représente près de 30 % de volume enseigné du semestre 1) occupe une place centrale dans la formation avec une unité d'enseignement (UE) permettant de perfectionner la pratique en langue, de comprendre le système de représentations et l'horizon d'attente d'un public étranger. Le guidage en langue étrangère est pratiqué lors de travaux dirigés (TD). La formation est donc bien contextualisée au regard des objectifs qu'elle poursuit. Cette unité est créditée de 7 crédits sur 30 au premier semestre. De la même manière une attention particulière est portée au niveau de langues au moment du recrutement d'entrée en formation. On peut s'étonner alors que l'orientation internationale de la formation ne soit pas davantage valorisée dans le dossier.</p> <p>Les apports professionnels de la licence sont déployés essentiellement au second semestre (120 heures de projet tuteuré et stages de 12 à 16 semaines).</p> <p>On remarque que la construction du cursus fait apparaître une séparation organisationnelle importante entre les apports théoriques et pratiques. On peut dès lors s'interroger sur l'équilibre et l'articulation entre les deux semestres, le premier étant très théorique (15 à 20 % d'heures de terrain) et le deuxième semestre étant passé totalement en entreprise.</p> <p>Par ailleurs, il est à noter que le comptage des heures de la licence est très difficile, plusieurs chiffres sont annoncés et ne se recoupent pas toujours.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>S'agissant des formations comparables, sur le site, il semblerait que la formation évaluée soit unique au niveau licence. Il existe seulement un master 2 qui permet d'obtenir par équivalence la carte de guide conférencier, à l'Université du Maine et à l'Université de Nantes, mais qui n'est pas décrit comme un concurrent fort. Le master <i>Valorisation économique du patrimoine</i> reste proche du domaine de formation, mais ne se compare avec la licence professionnelle que dans une certaine mesure. S'ils relèvent du même secteur d'activités, les cursus plus approfondis ont des cibles professionnelles différentes. En revanche, dans la conclusion du dossier, il est fait mention de formations concurrentes qui se sont ouvertes à Nantes et au Mans, il aurait été intéressant d'en savoir plus sur ce point. Par ailleurs, il est dommage que le positionnement de la formation en France ne soit pas analysé, alors même qu'elle fait valoir un recrutement national.</p> <p>Au plan socioéconomique, on apprend que la licence professionnelle est très fortement ancrée dans l'environnement local et reconnue sur le plan national depuis 20 ans. En effet, le paysage patrimonial de la région offre un contexte porteur pour le déploiement de la formation. Le territoire professionnel est riche et les acteurs sont largement sollicités (terrains naturels de stage). Il s'agit d'agences de voyage, d'offices du tourisme, de sites patrimoniaux, d'entreprises privées voire mêmes des institutions locales présentant un intérêt culturel majeur (Institut du cheval et de l'équitation, par exemple). Dans le dossier, ce point mériterait d'être davantage valorisé. Ces nombreux partenaires sont associés à la formation (évaluation, consolidation des contenus de formation) et contribuent à l'adossement du cursus au monde professionnel et de son adaptation, en témoignant des différentes évolutions du secteur.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est assez équilibrée compte-tenu de ce qui est attendu en licence professionnelle : trois enseignants-chercheurs, cinq professeurs agrégés et huit professionnels (dont deux à titre ponctuel). Cette composition renforce l'équilibre entre l'acquisition de compétences théoriques et l'aspect professionnalisant de la formation.</p> <p>Les volumes horaires d'intervention révèlent que 49 % des heures d'enseignement étaient réalisées par des professionnels en 2013-2014. Si l'orientation fortement professionnelle de cette licence peut expliquer une charge d'enseignement forte de la part des experts de la profession, on peut toutefois s'étonner qu'un professionnel réalise à lui seul 114 heures de cours, soit plus de 20 % des enseignements théoriques.</p> <p>Le pilotage de la formation n'apparaît pas assez clairement dans le dossier. Il semble être assuré par l'équipe pédagogique et les partenaires professionnels, qui se réunissent à l'occasion des jurys, mais en dehors de ces périodes on ne connaît ni le type de réunions organisées, ni leur rythme. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement n'existe pas.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation reçoit 90 candidatures par an pour une sélection de 20 à 25 étudiants. On peut conclure à une bonne attractivité de la formation auprès de la population étudiante.</p> <p>Les effectifs (environ 25 étudiants) sont réalistes et justifiés en regard du contexte socio-économique. Le taux de réussite est bon : il se situe à 95 %, en progression.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, des éléments plus qualitatifs que quantitatifs sont donnés. On nous informe qu'il existe « une grande diversité des structures pourvoyeuses d'emploi », mais aucun résultat concret d'insertion professionnelle n'est communiqué. Il est regrettable de ne pas connaître le nom des structures qui accueillent les diplômés, sous quel délai, avec quel type de contrat de travail.</p> <p>Les types de métiers annoncés correspondent aux objectifs de la formation, « en saison ». Mais il existe également des emplois réalisés « hors saison » qui ne sont pas dans le corps de métier. Il conviendrait de connaître la proportion représentée par chacun dans le salaire annuel des diplômés. Il est à noter également que le niveau des salaires est relativement faible.</p> <p>On peut s'étonner de voir que la moitié des diplômés entre sur le marché du travail avec un statut d'auto-entrepreneur. Cela pourrait signifier qu'il y a peu de débouchés dans des structures, alors que dans le même temps l'un des points forts soulignés dans l'auto-évaluation est « la grande diversité des structures pourvoyeuses d'emploi ».</p> <p>Il convient également de rappeler que l'on ne peut pas faire de la poursuite d'étude en master un objectif logique de la licence professionnelle, comme cela est pourtant suggéré dans le dossier.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est une licence professionnelle. La place de la recherche n'est donc pas à évaluer en tant que telle. On peut cependant remarquer et valoriser le fait que la poursuite d'un objectif scientifique est annoncée dès la présentation de la formation. Il s'agit notamment de proposer un ensemble d'enseignements visant le développement d'un sens de l'analyse chez les étudiants.</p> <p>Par ailleurs, les problématiques du patrimoine, abordées dans la formation, font partie des thématiques de recherche d'enseignants-chercheurs. Il serait utile de préciser la part de ceux-ci qui participent aux enseignements dispensés dans la licence professionnelle et peut-être aussi de renforcer leur nombre.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est relativement importante dans la formation et favorise l'acquisition réelle de compétences techniques et pratiques.</p> <p>Les liens avec le contexte socio-professionnel sont habilement travaillés au sein du cursus qu'il s'agisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'accès à des terrains de stage (partenariats privilégiés avec un grand nombre d'acteur locaux aussi bien dans les offices de tourisme, les musées, les sites patrimoniaux qu'en lien avec des entreprises). - de projets portés par les étudiants et intégrés à des sites particuliers offrant la possibilité d'une mise en situation professionnelle pertinente et qualifiante.

	<p>- de professionnels formateurs impliqués dans le cursus (validation de l'efficacité professionnelle des compétences transmises dans le cursus), ils représentaient près de 49 % des enseignements en 2013-2014.</p> <p>- d'une co-construction de projet en groupe permettant aux étudiants de se familiariser avec le travail en équipe, gage d'employabilité.</p> <p>- d'une préparation à l'insertion professionnelle active (suivi individuel des étudiants).</p> <p>S'agissant de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), elle est claire et synthétique. Elle précise bien les débouchés métiers et présente le programme de la formation. Des statistiques seraient les bienvenues.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages et des projets est réelle dans cette formation et bien encadrée sur le terrain. L'accompagnement des projets et des stages est séquencé et structurant. Le recul sur expérience permet aux étudiants de développer un projet professionnel varié et solide, basé sur la capacité d'analyse et l'autocritique.</p> <p>Au premier semestre, des sorties d'application sont organisées avec les enseignants et les professionnels (une demi-journée à une journée par semaine), et l'implication dans diverses activités pratiques est favorisée (proposition de voyages aux étudiants de licence, etc.).</p> <p>Le deuxième semestre est dédié au projet tuteuré et à la réalisation de deux stages de deux mois, dont les compétences affichées sont complémentaires et répondent aux objectifs de professionnalisation de la formation. Il est cependant difficile de comprendre l'articulation entre le projet tuteuré, collectif et donc préparé en équipe, et le stage de projet tuteuré, individuel.</p> <p>Une UE de préparation au stage et au projet (« Méthodologie de guidage ») est proposée et un accompagnement en tutorat est réalisé. Une soutenance conclut le second semestre par une restitution du projet tuteuré et du stage. Notons que les restitutions de stages sont ouvertes aux étudiants entrants, ce qui leur offre une première ouverture sur le monde professionnel.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale de la formation existe. D'abord, l'enseignement des langues vivantes représente près de 30 % des heures par étudiant au semestre 1. Ensuite, une ouverture aux civilisations étrangères est également affichée dans les objectifs. Par ailleurs, il est conseillé de faire l'un des deux stages à l'étranger. Enfin, chaque année, la formation accueille quelques étudiants étrangers.</p> <p>Cependant, on peut regretter plusieurs choses. D'abord, il serait intéressant de connaître le type d'enseignement dispensé dans l'UE langues. Ensuite, on peut déplorer que la formation n'ait pas de partenaire international, susceptible d'accueillir les étudiants en stage ou avec lequel des échanges d'enseignants seraient possibles. Cela serait d'autant plus pertinent que la formation affiche comme l'un de ses objectifs professionnels la prise en charge de groupes de touristes en Europe. Les partenariats noués sont essentiellement académiques. Ils offrent la possibilité d'une mobilité internationale pour les étudiants qui le souhaiteraient. Cela n'est donc pas systématisé et renvoie au projet personnel et professionnel de chaque étudiant selon ses intérêts. Enfin, il n'est pas proposé de certification en langues aux étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement, sur dossier puis sur entretien, permettent de constituer des groupes cohérents.</p> <p>Le recrutement se fait à bac+2 pour des étudiants ayant complété deux années de licence dans plusieurs domaines explicites. Le public est divers, tant en formation initiale que continue. On note que les étudiants de la licence <i>Patrimoine</i> de l'Université d'Angers peuvent également candidater, puisque des enseignements les sensibilisent et les préparent à la licence professionnelle. Les étudiants de la licence <i>Tourisme</i> sont aussi des candidats potentiels ; s'ils sont sélectionnés une mise à niveau leur sera proposée. Les étudiants en reprise d'étude sont relativement nombreux (11 en 2014-2014, 7 en 2014-2015). Des VAE (validation des acquis de l'expérience) sont proposées chaque année.</p> <p>Une possibilité de réorientation en licence <i>Patrimoine</i> est proposée. D'autres réorientations sont possibles au cas par cas.</p>

	<p>Le taux de réussite étant élevé (95 %), cela peut expliquer qu'aucun dispositif particulier d'aide à la réussite pendant la licence professionnelle ne soit mentionné. Il serait pourtant possible d'en prévoir, au vu des petits effectifs.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait uniquement en présentiel. Il est mentionné la mise à disposition de cours sur Moodle : ce point mériterait d'être développé. L'utilisation des outils numériques (e-learning, outils de médiation culturelle, etc.) n'est pas mentionnée dans le dossier, alors que l'évolution technologique pourrait amener à penser qu'une nouvelle donne est possible dans le développement de l'ingénierie touristique (accompagnement des visiteurs sur sites patrimoniaux, conception d'outil numériques pour publics spécifiques, plateforme de visite en ligne, etc.).</p> <p>Les cours sont dispensés sous la forme d'un tronc commun, sauf pour l'enseignement des langues vivantes 2. 160 heures de cours sont mutualisées avec la licence <i>patrimoine</i>, mais rien n'est dit sur le contenu de ces enseignements.</p> <p>La formation est accessible aux personnes souhaitant faire une VAE (3 à 4 personnes par an) ou à la formation continue (dans une moindre mesure car le cursus n'est pas adapté, il est le même qu'en formation initiale).</p> <p>L'apprentissage n'est pas envisagé. Aucune adaptation des cursus à des situations d'apprentissage particulières n'est mentionnée. Une ouverture de la formation pourrait être envisagée en ce sens (dans la mesure où une adaptation des horaires serait possible.)</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est organisée en semestres et en unité d'enseignements (UE) au sein de chaque semestre. Elle donne lieu à la délivrance de 30 ECTS par semestre.</p> <p>Le dossier ne permet pas d'analyser la part de contrôle continu et de contrôle terminal pendant le semestre 1, mais les deux modalités existent. Le semestre 2 donne lieu à une soutenance sur le projet tuteuré et le stage. Par ailleurs, les étudiants en stage font l'objet d'une double évaluation, par l'entreprise et par l'université.</p> <p>Des modalités de compensation entre UE existent dans un cadre délimité et bien précisé.</p> <p>Les jurys comportent des enseignants et des professionnels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portefeuille de compétences est clairement exposé et répond aux qualifications principales permettant d'exercer le métier de guide-conférencier. Culture générale, savoir-faire et savoir-être sont approchés globalement. La dimension relationnelle, communication en français et en langue étrangère, est placée au cœur de la formation (la moitié du nombre d'heures de formation)</p> <p>Si les compétences acquises en cours de licence professionnelle sont mentionnées de manière générale dans le dossier, elles restent peu détaillées dans leurs contenus.</p> <p>Le supplément au diplôme est cité dans le dossier, mais il n'a pas été remis.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Plusieurs modalités de suivi des étudiants existent. D'abord, un observatoire de l'étudiant à l'Université d'Angers, puis un travail réalisé par l'UFR et en dernier lieu à l'intérieur de la formation. En plus, il est évoqué les enquêtes ministérielles réalisées à 6 et 30 mois.</p> <p>Le taux de réponse aux enquêtes semble peu satisfaisant et pourrait expliquer le manque de données chiffrées relevé sur l'insertion professionnelle des diplômés.</p> <p>Comme l'équipe, on peut déplorer qu'il n'existe pour l'instant pas d'annuaire des anciens.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Aucun élément ne nous permet d'évaluer l'existence d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>A plusieurs reprises dans le dossier, il est écrit que les enseignants et les professionnels participent à l'évolution de la formation, mais cela n'est pas formalisé par un comité d'évaluation (discussions informelles, réunions après un jury, etc.). Si la cohésion de l'équipe pédagogique garantit un bon mode de fonctionnement, néanmoins, la mise en place d'un conseil de perfectionnement, avec une régularité des rendez-vous et une formalisation des échanges, permettrait de gagner en efficacité de gouvernance notamment sur les développements à donner aux contenus de la formation.</p> <p>S'agissant de l'évaluation de la formation par les étudiants, elle n'est pas suffisante. Un délégué est élu par les étudiants et fait le lien avec l'équipe enseignante.</p> <p>On note globalement l'absence d'une vraie démarche d'évaluation de la formation tant avec les enseignants, les professionnels qu'avec les étudiants.</p> <p>Pour autant, le dossier tel qu'il est rédigé fait apparaître une auto-évaluation, même si les points tant positifs que négatifs mériteraient d'être approfondis.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, lettres et langues
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Guide-conférencier
Responsable de la formation	A.M. CALLET-BIANCO

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	La synthèse fait apparaître une évaluation globalement positive de la formation même si certains points restent à améliorer.

Points faibles	
Observations	<p>L'absence de conseil de perfectionnement est en passe d'être comblée.</p> <p>Une enquête d'évaluation de la formation par les étudiants existe depuis l'année dernière. Nous sommes évidemment tributaires des réponses des étudiants, dont le taux est à améliorer.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique, mentionnée comme point faible dans cette rubrique, est qualifiée d' «assez équilibrée » dans la rubrique <i>ad hoc</i>.</p>

Recommandations	
Observations	<p>Nous avons pris en compte la recommandation de créer un conseil de perfectionnement ; celui-ci est en cours de constitution.</p> <p>La dimension internationale de la formation, notamment illustrée par l'importance de l'enseignement des LVE, est liée à la dimension réceptive de la France ; notre vocation prioritaire est de former des guides pour accueillir les touristes étrangers. Cela n'exclut pas pour nos futurs professionnels une extension de leur carrière au champ européen.</p> <p>L'évolution de la profession (nouvelles clientèles, nouveau contexte, nouveaux outils) est abordée au cours de conférences assurées par des professionnels.</p>

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Observations	Le rapport d'évaluation s'interroge sur la forte distinction entre les deux semestres, le premier étant théorique et le 2d pratique. Cette organisation nous paraît la plus rationnelle (se former d'abord, s'insérer en entreprise ensuite). Par ailleurs, elle correspond au rythme du secteur : mars et avril, généralement consacrés aux derniers préparatifs de la saison, se prêtent bien au stage de projet tuteuré ; mai-août est une période de fréquentation touristique importante, et nos guides stagiaires constituent une force d'appoint très précieuse.
--------------	---

Environnement de la formation

Observations	<p>Il existe une dizaine de formation LPGC en France.</p> <p>Les deux concurrents régionaux de notre formation sont des Master 2 des universités du Maine et de Nantes, qui délivrent par équivalence le diplôme de guide-conférencier, sans qu'une formation vraiment pluridisciplinaire soit mise en place avec une importante partie terrain comme dans notre LPGC.</p> <p>La formation LPGC reste la façon la plus rapide et la plus complète d'obtenir la carte professionnelle pour les titulaires du BTS Tourisme ou de la Licence LEA ou LLCE ; nous avons également (mais effectivement moins que par le passé) des candidats titulaires d'un Master 1 ou 2 qui veulent appréhender concrètement la réalité du métier.</p> <p>Le rapport demande des précisions confirmant l'attractivité de la formation et son rayonnement national : à titre d'exemple, on peut citer les chiffres de la promotion 2014-15 ; 15% des étudiants issus des PDL, 80% d'autres régions, 5% de l'étranger.</p>
--------------	---

Equipe pédagogique

Observations	<p>L'équipe pédagogique est soudée et les liens avec les professionnels, développés depuis plusieurs années, sont suivis et fructueux. Cela ne nous dispense cependant pas de mettre en place un conseil de perfectionnement qui est en cours de constitution.</p> <p>Deux guides professionnels jouent un rôle important dans cette formation. Les charges horaires entre les deux seront réparties de manière plus équilibrée.</p>
--------------	--

Place de l'international

Observations	La dimension internationale n'est pas systématisée pour les stages, ce qui correspond à notre mission prioritaire de former des guides nationaux. Par ailleurs, c'est sur le territoire français que nos étudiants ont l'occasion de prendre en charge des groupes étrangers, alors qu'ils se voient dans l'UE confier en priorité des groupes français. Cela ne nous dispense pas de mettre sur pied des partenariats avec des structures européennes. Nous réfléchissons également à l'organisation d'une certification en LVE.
--------------	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	<p>Deux points nous semblent importants à souligner :</p> <p>Le caractère sélectif de la formation explique en partie le très bon taux de réussite.</p> <p>Les étudiants en FC sont nombreux et retrouvent grâce à cette formation une chance de retour à l'emploi au moins partiel ; par ailleurs la VAE occupe une place non négligeable.</p>
--------------	---

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	<p>Une partie des cours sont mutualisés avec la Licence patrimoine ; ils concernent l'approche historique et culturelle des arts, des sciences et techniques, de l'architecture etc. Les cours de lecture et d'interprétation sont réservés au public LPGC, ainsi que les exercices sur le terrain. Les cours de LVE sont également mutualisés avec la Licence patrimoine étant donné les effectifs, sauf pour l'anglais où un groupe suffisamment important justifie l'existence d'une cours particulier pour les LPGC.</p> <p>Nous n'envisageons pas de mettre en place un dispositif d'alternance et/ ou d'apprentissage, qui serait difficilement compatible avec notre organisation.</p>
--------------	---

L'utilisation du numérique ne nous semble pas un objectif prioritaire ; cela n'exclut pas des interventions de professionnels sur les nouveaux outils de médiation.

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations Le rapport demande plus de précision sur la part respective du CT et du CC dans l'évaluation : l'un et l'autre comptent pour 50%.
Nous joignons en annexe le supplément au diplôme.

Suivi des diplômés

Observations Les outils de suivi existent ; il nous reste à améliorer le taux de réponse des anciens étudiants. Cela nous permettrait de livrer des données plus significatives sur les structures pourvoyeuses d'emplois. Le rapport déplore un certain manque de précision sur le rapport entre emplois de saison (guidage) et emplois hors saison (souvent alimentaires) : nous pouvons l'évaluer à 60% pour les premiers, 40% pour les seconds.
Le rapport exprime une réserve quant à la poursuite d'étude en Master, qui n'entre pas dans la logique de la LPGC. Cette poursuite d'étude concerne 1 ou 2 étudiants par an, ce qui reste marginal ; par ailleurs, les étudiants LPGC, recrutés sur sélection, ont un niveau souvent meilleur que les étudiants issus de filières plus classiques.

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations Un conseil de perfectionnement est en cours de constitution. Les échanges entre enseignants et professionnels existaient déjà de manière régulière, mais il convient effectivement de le formaliser davantage. Ce conseil, qui rassemblera des enseignants, des professionnels variés (institutionnels, propriétaires de sites, guides) et un représentant étudiant, se réunira deux fois par an.
L'évaluation de la formation par les étudiants existe bel et bien, sous la forme d'une enquête menée au 2^d semestre. Nos étudiants sont en stage à ce moment-là et malheureusement peu disponibles pour y répondre (26% de réponses cette année, ce qui n'est quand même pas insignifiant). Ce taux demande à être amélioré.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

